



LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



Magazine périodique publié par le Commissariat à la Sécurité Alimentaire

Numéro spécial à l'occasion

du 62^e anniversaire de la Fête de l'Indépendance Nationale

Ce numéro rend compte en chiffres des réalisations du Commissariat à la Sécurité Alimentaire sur une période de trois ans, dans la mise en œuvre des engagements de Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani





Éditorial

Fatimettou Mahfoudh Khatry
La Commissaire à la Sécurité Alimentaire



Conformément à ma lettre de missions, je travaille d'arrache-pied en vue de la concrétisation des engagements de Son Excellence le Président de la République, Monsieur **Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani** dans le domaine de la sécurité alimentaire, en œuvrant à l'amélioration des conditions alimentaires et nutritionnelles des citoyens sur l'ensemble du territoire national, à la stabilisation des prix des denrées alimentaires de base face aux perturbations internationales, à la fourniture d'aide alimentaire et des cash transferts aux nécessiteux ; mais aussi en contribuant au développement des activités économiques et en soutenant les programmes de développement générateurs de revenus pour relever le niveau économique des couches vulnérables.

En collaboration avec les divers départements ministériels concernés, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) met en œuvre un ensemble de programmes qui nécessitent des opérations de stockage, de distribution et de transport. A titre d'illustration, le CSA est chargé de soutenir la production agricole en assurant la disponibilité des engrais et leur vente aux agriculteurs à des prix subventionnés ; de disponibiliser les aliments de bétail pendant les années de pénurie et d'approvisionner les cantines scolaires en produits alimentaires pour promouvoir la scolarisation en milieu rural.

En sus de ces interventions visant à renforcer la sécurité alimentaire des citoyens, le CSA, en collaboration avec le HCR, prend en charge l'hébergement et fournit une assistance aux réfugiés maliens dans le camp de Mberra au Hodh Chargui.

Par ailleurs, dans le but d'assurer nos citoyens contre les dangers de la sécheresse, l'État a décidé d'assurer ses citoyens auprès de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques (ARC) Conformément aux engagements du Président de la République de développer un mécanisme de prévention et de réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles, un dispositif national de prévention et de réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles a été créé. Il a été notamment chargé de développer un système d'alerte précoce et de préparer et mettre en œuvre des plans de réponse aux chocs liés à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition, en coordination avec les différents départements ministériels et partenaires concernés.

Il est évident que la mise en œuvre rapide et efficace de ces différents programmes et interventions nécessite la mobilisation d'importants moyens logistiques. C'est ce qui a poussé le CSA à renforcer ses infrastructures de stockage et à restaurer et entretenir certains entrepôts disséminés sur l'ensemble du territoire national ; mais aussi à acquérir des camions en appui aux interventions du CSA dans toutes les wilayas du pays.

Qu'Allah le Tout-Puissant nous aide à accomplir ces importantes et nobles missions pour traduire dans les faits le Programme de Son Excellence le Président de la République relatif au renforcement de la sécurité alimentaire des citoyens de notre chère patrie.



Le commissariat à la sécurité alimentaire

Le bras des pouvoirs publics dans le domaine social

La sécurité alimentaire des citoyens et l'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables constituent la pierre angulaire du programme électoral de Son Excellence, le Président de la République, Monsieur **Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani**.

Pour assurer la mise en œuvre des engagements du Président de la République dans ce domaine, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) s'est attelé à renforcer ses moyens, à mobiliser ses ressources et à moderniser ses structures et ses infrastructures pour garantir que ses diverses interventions atteignent tous les citoyens ciblés, dans les zones rurales reculées comme dans les agglomérations urbaines et péri-urbaines.

A travers la présente note, nous ferons un bilan succinct des activités du CSA au cours de la période allant d'août 2019 à novembre 2022. Ce bilan vise à mettre en relief les principaux projets et programmes mis en œuvre par le CSA, ainsi que les réalisations qu'il a menées pour promouvoir le travail institutionnel, développer les structures et renforcer l'infrastructure et les moyens logistiques du CSA.

Dans ce bilan, nous adopterons l'approche programme et projet pour présenter en détails, chiffres à l'appui, les principaux programmes et projets mis en œuvre en application du volet CSA des « engagements » de Son Excellence le Président de la République, **M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani**, au cours de cette période.





A

fin d'enraciner le travail institutionnel réfléchi et rompre avec le mode d'intervention improvisé dans le domaine de la gestion des crises alimentaires, le **CSA** a entrepris, sans délai, en application des engagements de Son Excellence le Président de la République, l'institution d'un Dispositif National de Prévention et de Réponse aux Crises Alimentaires et Nutritionnelles (DCAN) qui permet d'assurer la coordination et la synergie des interventions des différents secteurs gouvernementaux impliqués dans le domaine de la sécurité alimentaire. Les efforts entrepris ont abouti à la

promulgation du décret **061/2021** relatif à la mise en place d'un Dispositif National de Prévention et de Réponse aux Crises Alimentaires et Nutritionnelles potentielles résultant des perturbations causées par la pandémie de Covid-19 et les changements climatiques sur les marchés internationaux et les chaînes d'approvisionnement.

Grâce à ce dispositif, la coordination entre les différents acteurs gouvernementaux et les partenaires internationaux a été renforcée et l'utilisation des ressources financières mobilisées a été rationalisée.

Dans ce cadre, les différentes structures du **CSA** ont été développées, les infrastructures et moyens logistiques renforcés, notamment au niveau de l'infrastructure d'entreposage. C'est ainsi que le **CSA** a entamé la construction d'un grand entrepôt d'une capacité de **30 000 tonnes** dans la ville de Kifa au centre du pays, effectué la réparation et la restauration des entrepôts disséminés à travers toutes les wilayas du pays, lancé un programme ambitieux visant à doubler la capacité actuelle de stockage du **CSA** par la construction de dizaines d'entrepôts dans diverses régions du pays avec une capacité globale de **126 000 tonnes**. A cela s'ajoute la construction de silos de stockage à Nouakchott d'une capacité de **100 000 tonnes**.

En matière de transport, le parc du CSA a été renforcé par l'acquisition de **9 camions de 55 tonnes** et **15 voitures 4X4** pour faciliter l'acheminement, en peu de temps, des denrées alimentaires destinées aux citoyens nécessiteux. Le parc du **CSA** a également été remis en état de fonctionnement.

Ces mesures d'amélioration et de réformes ont préparé le **CSA** à assurer la mise en œuvre des programmes sociaux du gouvernement, conformément aux dispositions du décret n° 38.2021 portant institution du Commissariat à la Sécurité Alimentaire et fixant ses règles d'organisation et de fonctionnement, avec comme missions qui lui sont confiées par les pouvoirs publics de :





- Assurer le suivi et la surveillance de l'état nutritionnel de la population sur l'ensemble du territoire national et l'élaboration d'un dispositif national de prévention et de réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles ;
- Organiser des distributions alimentaires gratuites au profit des populations en situation de précarité alimentaire et nutritionnelle ;
- Soutenir le pouvoir d'achat des citoyens à faibles revenus, en encadrant les opérations de vente de denrées alimentaires aux citoyens à des prix subventionnés ;
- Améliorer la production et la productivité des groupes vulnérables pour renforcer leur résilience aux chocs externes ;
- Assurer l'entreposage et le transport des aliments destinés aux programmes sociaux du gouvernement.





Partant des tâches qui lui ont été confiées et dans le cadre de la mise en œuvre de sa lettre de mission, le **CSA** s'est attelé depuis août 2019 à concrétiser les engagements de Son Excellence le Président de la République, **M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani** en matière d'alimentation et de nutrition. Il s'agit d'améliorer le niveau de sécurité alimentaire des citoyens dans les diverses périodes de pénurie, en assurant la stabilité des prix des denrées alimentaires de base dans un contexte de flambée des prix au niveau des marchés internationaux, en fournissant une assistance alimentaire et logistique aux personnes touchées par des catastrophes naturelles et en contribuant au développement des activités économiques génératrices de revenus. A cela s'ajoute le renforcement des infrastructures de stockage et de transport.

Tout cela a été réalisé, dans le strict respect des normes de transparence en matière de gestion et de rationalisation des moyens, le but étant que les programmes et les interventions du **CSA** parviennent aux véritables nécessiteux.

Le **CSA** a réalisé au cours de la période allant d'août **2019** à novembre **2022** un ensemble de programmes et d'interventions variés au profit des citoyens.





Dispositif national de prévention et de réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles : **coordination des actions de luttés contre l'insécurité alimentaire**

Conformément à l'engagement de Son Excellence le Président de la République de mettre en place un mécanisme de coordination et de financement dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, un dispositif national de prévention et de réponse aux crises alimentaires a été créé (Décret 061/2021 du 21 avril 2021 relatif à la mise en place d'un Dispositif National de Prévention et de Réponse aux Crises Alimentaires et Nutritionnelles).

Ce dispositif vise à :

- Instaurer des mécanismes de coordination et de concertation entre les différents secteurs gouvernementaux et nos partenaires au développement concernés par la réponse aux crises alimentaires ;
- Renforcer le suivi de la part de l'Etat et la mise en place d'instances de coordination avec les partenaires afin d'élaborer un plan annuel de réponse aux crises potentielles ;
- Rationaliser la gestion des ressources financières en cas de crise alimentaire et nutritionnelle à travers l'adoption d'une approche prospective.
- Rationaliser la gestion des ressources financières en cas de crise alimentaire et nutritionnelle à travers l'adoption d'une approche prospective.





L'observatoire à la Sécurité Alimentaire: Un Outil efficace à la prise de décision

Dans le cadre de l'anticipation des crises alimentaires, l'Observatoire de la sécurité alimentaire du CSA mène des enquêtes périodiques sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations en vue d'identifier les vulnérabilités alimentaires potentielles en milieu rural et périurbain. L'observatoire collecte, centralise et analyse également des données et les met à la disposition des décideurs afin de bien planifier les interventions qui s'imposent.

L'assurance ARC : L'assurance contre les risques de sécheresse

Le CSA supervise aussi un programme d'assurance contre les risques de sécheresse, ce programme permet l'émission d'une police d'assurance auprès de l'Agence africaine pour la prise en compte des risques afin de garantir la couverture des besoins alimentaires en cas de sécheresse ou de déficit du couvert végétal.

Soutien du pouvoir d'achat des groupes vulnérables :

En application de l'engagement de Son Excellence le Président de la République d'améliorer le niveau de réponse précoce aux besoins alimentaires des groupes vulnérables, le CSA a mis en œuvre les interventions et les programmes ci-après:

Distributions alimentaires gratuites :

Début juillet 2022, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire a commencé, en collaboration avec Tazour, à mettre en œuvre la plus grande opération de distribution gratuite des denrées alimentaires au niveau national au profit de **215 000 familles** nécessiteuses dans plus de **8000 villes** et communes rurales sur l'ensemble du territoire national. Ainsi, ont été distribuées **18 275 tonnes** de diverses denrées alimentaires dont : le blé, le sucre, le riz et l'huile ; avec une enveloppe financière de **5.375.000.000 MRO**.





Cela a permis, tout au long des mois écoulés de **2022**, à **3 810 familles** nécessiteuses ou sinistrées de recevoir des paniers alimentaires (riz, blé, huile, pâtes, sucre et dattes), totalisant **660,2 tonnes** de vivres.

Au mois d'août **2022**, le CSA a procédé, en collaboration avec la société Kosmos Mauritanie, à la distribution de vivres dans les villages frontaliers du Hodh Charghi, au profit de **4 280 familles**. Lors de cette opération, les vivres distribués ont atteint un total de **350 tonnes** comprenant le riz, le blé, le sucre, l'huile et du lait frais. Les citoyens de retour du Mali ont également reçu une aide alimentaire qui a profité à **600 familles**, avec un coût de près de **17.000.000 MRO**.

En **2021**, **210 000 familles** au niveau national ont reçu des paniers alimentaires, ce qui correspond au total à **10 680 tonnes** de denrées alimentaires (riz, blé, sucre, huile, dattes et lait), avec une enveloppe financière dépassant les **2.395.000.000 MRO**.

En **2021**, le CSA a également fourni des paniers alimentaires à **9 080 nécessiteux** et sinistrés dans les différentes wilayas de Nouakchott et distribué une aide alimentaire à **1 600 familles** déplacées dans les moughataas de Toujounine et Riyad.

En **2020**, **62 950 familles** des zones vulnérables ont reçu une aide totalisant **3 399 tonnes** de denrées alimentaires diverses.

Au niveau de Nouakchott, **1 741 familles** de sinistrés et de nécessiteux ont reçu aussi une aide





Opération du ramadan

Soutien des couches défavorisées durant le mois Béni

Chaque année, le CSA supervise le déroulement de l'opération Ramadan de vente des denrées alimentaires à des prix subventionnés.

Depuis **2021**, le programme a été élargi pour inclure, en plus de Nouakchott, toutes les capitales régionales. En 2022, 27 centres de vente à prix subventionnés ont été ouverts (14 à Nouakchott et 13 dans les régions de l'intérieur). Pendant le mois béni, près de **6000 tonnes** des denrées alimentaires les plus consommées étaient vendues. Les prix étaient subventionnés à plus de **50 %** pour tous les articles et à près de **70 %** pour certains, notamment :
le sucre, l'huile, le riz, les dattes, le lait en poudre, les oignons et les pommes de terre.

En **2021**, **25 centres de vente** des denrées alimentaires à prix subventionnés ont été ouverts pendant le mois béni du **Ramadan** dans les capitales régionales du pays (12 à Nouakchott et 13 à l'intérieur) ; **5 564 tonnes** de produits de consommation y ont été fournis.

En **2020**, l'opération Ramadan à Nouakchott a permis l'ouverture de **12 points de vente**, dans lesquels **2 150 tonnes** de produits alimentaires de base ont été fournies à prix réduits.





Programme Tamwine Soutien au pouvoir d'achat des citoyens

Le CSA approvisionne, en coordination et collaboration avec Taazour, **1 754 boutiques** de vente de denrées alimentaires de base à des prix subventionnés. Il s'agit là de l'effectif global des boutiques du programme communautaire **Tamwine**, répartis sur l'ensemble du territoire national. Le programme a connu **depuis 2021** une amélioration de la desserte en augmentant de **50% le quota journalier des boutiques**, de sorte à ce que chaque boutique assure au quotidien les besoins de **75 familles** en denrées alimentaires de base, ce qui revient au total à approvisionner quotidiennement plus de **131 000 familles** en denrées alimentaires essentielles.

En cette année 2022, les boutiques du programme ont été approvisionnées par **61 000 tonnes** de denrées alimentaires, avec une enveloppe financière dépassant les **14.800.000.000 MRO**.

En 2021, les boutiques ont été approvisionnées par **51 000 tonnes** de denrées alimentaires, d'une valeur de **12,121 milliards MRO**.

Au cours de **l'année 2020** et du dernier trimestre de **2019**, les boutiques ont écoulé **50 575 tonnes** de denrées alimentaires, avec un coût de **7.581.000.000 MRO**.





Programme Al-Maouna : Outil de soutien à la résilience des couches vulnérables.

Depuis 2019, le CSA met en œuvre, en collaboration avec la Banque mondiale, un programme d'aide sous forme de transferts monétaires pour les familles pauvres, en coordination et collaboration avec Taazour.

En 2022, le CSA a entrepris la distribution en espèces de **6.747.000.000 MRU** au profit de **65.000 familles** dans la plupart des wilayas du pays.

Au cours du premier semestre de l'année en cours (2022), le programme a permis la distribution de **620.000.000 MRO** à **5 729 familles** dans la moughataa de Mboult, wilaya du Gorgol.

Dans le cadre du programme Al-Maouna, **27 000 familles** ont reçu en 2021 une aide en espèces pour un montant global de près de **3 milliards MRO**, dans les wilayas du Tiris Zemmour, du Gorgol, du Brakna, de l'Asaba et du Hodh Charghi.

En 2020, le CSA a distribué **741.771.000 MRO** à **6 644 familles** dans les communes de Guerou, Kankossa, Blajmil, Tanaha, Hamed et Sani dans la Wilaya de l'Asaba et à Kombi Saleh et Bousteila dans le Hodh Charghi. Chaque famille a reçu en moyenne **108 000 MRO**.





Les programmes de développement favoriser les conditions de développement local

En application de la politique générale du gouvernement visant à améliorer les conditions de vie des citoyens, notamment les habitants des villages et des zones rurales, notamment à les aider à exploiter au mieux leurs ressources locales pour les stabiliser dans leurs terroirs, le **CSA** a alloué, au cours de la période allant d'août **2019** à la fin **2022**, un montant de **2.146.455.000 MRO** pour mettre en œuvre un ensemble de programmes de développement.

Ces programmes de développement visent à aider la population à créer des sources de revenus, tout en contribuant au développement de la production agricole et en favorisant la création d'un environnement productif en milieu rural. Ces programmes couvrent des domaines variés tels : la clôture des zones agricoles, la distribution de semences et d'engrais, des moulins à grains, la construction de plus de **220 diguettes** de retenue d'eau pour encourager la production agricole ; la réalisation de réseaux d'eau potable, la distribution de pompes d'exhaure, la réhabilitation et la réfection d'infrastructures agricoles et hydrauliques, des projets vivres contre travail, ainsi que le financement de coopératives de production à travers la mise en place d'ateliers de couture, de froid, de mini dépôts de gaz butane, de lait et de traitement des pierres précieuses.

Au cours de la période allant du mois d'août **2019** à novembre **2022**, le **CSA** a réalisé un certain nombre de projets dans diverses wilayas du pays, avec au total plus de **2 000 activités** de développement, réparties entre projets de développement de base et activités génératrices de revenus (AGR), dont la réalisation de 352 projets agricoles (clôture de **283 km** de zones agricoles, distribution de plus de **320 tonnes** de semences, de 1500 machines agricoles dont **420 tracteurs**, réalisation de **55 réseaux d'eau** et distribution de **81 pompes d'exhaure**) et le financement de 1110 AGRs.

Les projets financés comprennent **348 entrepôts** de distribution de gaz domestique, **173 moulins** à grains, **184 ateliers** de couture, **341 ateliers de froid**, **39 entrepôts de briques**, en plus de **25 ateliers** d'extraction des pierres précieuses.

Pour couvrir les frais de démarrage, **263 AGRs** ont bénéficié de subventions dont les montants varient entre **500 000** et **1 000 000 MRO**.

Il va sans dire que ces projets contribuent à lutter contre la pauvreté en milieu rural, à travers des activités génératrices de revenus et la création d'un environnement de production approprié.





Programme d'alimentation communautaire Intervention efficace pour lutter contre la malnutrition

Le CSA met en œuvre un programme de nutrition ciblant les enfants de moins de cinq ans présentant des symptômes de malnutrition modérée et les femmes enceintes et allaitantes.

Une campagne de diagnostic des cibles a été menée sur le terrain en collaboration avec les services de santé au niveau de toutes les wilayas et sur la base des résultats du diagnostic, des centres de nutrition sont ouverts dans les zones ciblées.

En 2022, 350 centres de nutrition communautaire ont été ouverts dans la plupart des wilayas du pays, dont la capitale, Nouakchott, et dans les villages frontaliers au profit des mauritaniens de retour du Mali.

Ces centres fournissent à **12589 enfants** de moins de cinq ans et aux femmes enceintes et allaitantes des compléments nutritionnels riches en vitamines indispensables, soit un total de **167,57 tonnes** de farine nutritionnelle enrichie en vitamines.

En 2020 et 2021, 700 centres de nutrition communautaire ont été ouverts au profit de **31 500 bénéficiaires**, et ces centres ont reçu près de **378 tonnes** de compléments nutritionnels.

La Direction de la nutrition communautaire du CSA a également lancé une campagne de distribution de denrées alimentaires au profit des femmes enceintes et allaitantes des groupes les plus vulnérables dans les wilayas du Hodh Charghui, du Guidimagha et de la capitale, Nouakchott, ciblant **3 805 femmes**, par la distribution de **228 tonnes** de nourriture.



مفوضية الأمن الغذائي



مركز التغذية الجماعية
لقرية أم القرى

CRENAM
de Oumou Elghoura





Programme des cantines scolaires Instrument de lutte contre le décrochage scolaire

Compte tenu de son expérience de terrain et des moyens logistiques dont il dispose, le **CSA** a été mandaté en 2021 par le gouvernement pour mener à bien les missions suivantes dans le cadre du Programme National des Cantines Scolaires :

Assurer l'acquisition et le stockage des denrées destinées aux cantines scolaires et les acheminer vers les écoles et établissements ciblés.

Mettre en place et développer un dispositif efficace et régulier de ravitaillement des cantines selon les données de la programmation fournie par le Ministère de l'Education Nationale et de la Réforme du Système Educatif (MENRSE).

Le programme pour l'année **2022-2023** comprend l'ouverture dans toutes les wilayas du pays de cantines scolaires dans plus de **645 écoles**. Cette année, **66 237 élèves** ont bénéficié des services de cantines scolaires qui ont été approvisionnées par **1 200 tonnes** de produits alimentaires au cours du premier trimestre.

Au cours de l'année scolaire **2021-2022**, **635 cantines** scolaires ont été approvisionnées dans le cadre de ce programme par **1 654 tonnes** de denrées alimentaires diverses ciblant **66 077 élèves**.

En **2021**, **478 écoles** et établissements d'enseignement ont été approvisionnés à travers **1 051 tonnes** de produits alimentaires. Au total, des repas scolaires ont été fournis à **24 237 enfants** sur l'ensemble du territoire national.





Programme Lehdada: Appui à la résilience des populations frontalières

Au mois de novembre 2021, le CSA a lancé un programme ciblant **272 villages** frontaliers dans les wilayas du Hodh Charghi, du Hodh El Gharby, de l'Assaba et du Guidimagha. En 2022, un montant de **400.000.000 MRO** a été mobilisé pour financer les interventions du programme dans les villages frontaliers.

30 666 familles des villages ciblés dans les wilayas du Hodh Charghi, du Hodh El Gharby, de l'Assaba et du Guidimagha recevront 4599 tonnes de blé, pour une valeur de **8.049.000.000 MRO**.

Au mois de novembre 2021, le CSA a financé **82 projets** générateurs de revenus au profit des communautés rurales. Le CSA a également fourni une aide alimentaire à **20 000 familles** et ouvert 30 centres d'alimentation ciblant les enfants et les femmes enceintes et allaitantes.





Le programme aliments de bétail Sauvetage de nos ressources animales

Compte tenu de la faible pluviométrie de la saison **2021**, le gouvernement a mandaté le **CSA en 2022** pour mettre en œuvre un programme spécial de sauvetage du cheptel et de soutien aux agriculteurs, qui a permis la fourniture de 71 570 tonnes d'aliments de bétail (**23 830 tonnes de blé et 47 740 tonnes de Raquel**).

En **2020**, le **CSA** a mis en place, en collaboration avec le secteur en charge de l'élevage, un programme spécial d'appui aux agriculteurs, dans le cadre duquel :

87 500 tonnes d'aliments de bétail ont été vendues à prix réduits aux agriculteurs dans 304 points de vente.

La composante « aliments de bétail » a fourni plus de **200 opportunités** d'emplois pour les superviseurs des points de vente, en plus d'employer environ **1 000** manœuvres locaux dans les opérations de chargement et de déchargement des denrées alimentaires.





L'appui à la production agricole

Appui aux agriculteurs visant autosuffisance alimentaire

Le **CSA** contribue aux efforts du gouvernement visant à soutenir les agriculteurs et à améliorer le niveau de la production agricole à travers l'acquisition, le stockage et la distribution des engrais et des intrants agricoles et leur mise à la disposition des agriculteurs à des prix subventionnés.

Malgré l'impact de la pandémie du **COVID-19** et de la guerre en Ukraine sur le marché mondial d'approvisionnement en engrais, le CSA, grâce à une planification précoce et à une célérité d'action, a pu assurer l'importation de **15 000 tonnes** d'engrais urée et de **3 000 tonnes** de DAP en janvier **2022**, avant le début de la campagne agricole d'été. Pour assurer la disponibilité des engrais et le succès de la campagne agricole de l'automne **2022**, le **CSA** a assuré l'acquisition de **10 000 tonnes** d'urée et **5 000 tonnes** d'engrais DAP réceptionnées et stockées dans ses entrepôts à Rosso, Boghé, Kaédi et Seilibaby.

Le **CSA** a fourni aux agriculteurs les engrais et intrants agricoles dont ils avaient besoin pendant les deux campagnes agricoles.

Les acquis en 2021

- **9308** tonnes
d'engrais DAP
- **22041,7** tonnes
d'engrais à base d'urée
- **421.501** litres
d'herbicides

Les acquis en 2019-2020

- **21450** tonnes
d'urée
- **166000** litres
d'herbicides





Aide aux victimes des inondations

Assistance en circonstance de catastrophes naturelles

Au cours des trois dernières années, le CSA est intervenu tôt, au début de la saison des pluies pour soutenir les personnes touchées par les inondations et les torrents.

C'est ainsi qu'il a fourni en **2022** une aide à **12 421 familles** touchées par les pluies diluviennes, dans toutes les wilayas du pays à l'exception du Tiris Zemmour, du Guidimagha et de Nouakchott ouest où aucun dégât n'a été enregistré par leurs populations respectives pendant l'hivernage précédent. Les familles ciblées ont bénéficié de plus de **857 tonnes** de denrées alimentaires de base, dont le riz, le sucre, le blé, l'huile, les dattes, le lait et les pâtes alimentaires. Bien plus, **1 854 familles** parmi les plus touchées ont bénéficié d'unités d'hébergement équipées de couvertures et de matelas, en plus de la distribution de quantités importantes de produits de nettoyage, d'assainissement et des moustiquaires imprégnées. En **2020**, **20 455 familles**, totalement ou partiellement touchées par les pluies torrentielles et les tempêtes, dont **19000 familles** affectées par les inondations à Bassikno, Adl Bagrou, Akjoujt et certaines zones des wilayas du Trarza, de l'Assaba, du Tagant, du Hodh El Gharby, du Guidimagha et de Nouakchott, ont bénéficié des interventions d'urgence effectuées par le CSA. Les personnes sinistrées ont reçu un total de **1 547 tonnes** de vivres et **11 000 abris** comprenant des tentes, des matelas, des couvertures, des articles ménagers et plus de **3000 unités** de matériel de nettoyage et d'assainissement.





Le renforcement des capacités logistiques du CSA accroissement de la flotte automobile et des infrastructures de stockages

En réponse aux besoins croissants des programmes sociaux mis en œuvre par le CSA en exécution des engagements de Son Excellence le Président de la République, Monsieur **Mohamed Cheikh Al-Ghazwani**, et compte tenu du déficit important constaté dans les capacités de stockage du CSA, le gouvernement a pris l'initiative, en réponse à la pénurie constatée dans ce domaine, d'allouer, au sein du budget rectificatif 2022, un montant de **10 milliards MRO**, pour le renforcement des capacités de **stockage** du CSA, ce qui permettrait la construction de silos à Nouakchott d'une capacité de **100 000 tonnes**, ainsi que la construction de **28 nouveaux entrepôts** dans différentes wilayas du pays, d'une capacité totale de **126 000 tonnes**, pour renforcer la capacité de stockage dans les régions de l'intérieur.

Les travaux vont également bon train pour réaliser un entrepôt d'une capacité de **30.000 tonnes** dans la ville de Kiffa.

En outre, le CSA a œuvré au cours des dernières années à entretenir et à moderniser ses entrepôts.

Il a également pris le contrôle de certains entrepôts qui appartenaient à la société Sonimex en liquidation, ce qui a porté la capacité de stockage du CSA à près de **115 000 tonnes**.



Avec l'achèvement des travaux dans les silos et les réseaux d'entrepôts en cours de construction, la capacité de stockage du CSA doublera, en dépassant les **300 000 tonnes**, ce qui lui permettra d'accompagner la mise en œuvre des programmes sociaux du pays et à renforcer ses capacités dans ce domaine.

Le CSA a également renforcé ses capacités en personnels encadrant les magasins, en recrutant un certain nombre de magasiniers pour combler le déficit important constaté en ressources humaines capables de gérer le stock de sécurité alimentaire.

Les capacités logistiques ont également été renforcées grâce à la modernisation du parc de transport du CSA.

Neuf camions d'une capacité de **55 tonnes** ont été acquis et **26 autres camions** ont été entretenus et réhabilités.

Ces améliorations au niveau logistique ont porté la capacité de transport alimentaire à **1495 tonnes** par jour, en plus de l'acquisition de **15 véhicules 4x4** pour renforcer les interventions au plan régional et dans diverses tâches de terrain, ainsi que le suivi et l'évaluation.

Cela a permis au parc de transport du CSA d'accompagner la mise en œuvre des différents programmes sociaux de l'État et à réduire sa dépendance vis-à-vis du privé dans la mise en œuvre des différents programmes comportant un volet transport.

Dans ce contexte et en sus de ses missions traditionnelles en matière de transport des denrées alimentaires, le CSA a pris en charge cette année le transport d'un million de manuels scolaires vers les différentes wilayas du pays ; et dans le même contexte, il assure le transport des denrées des cantines scolaires, vers les écoles des zones vulnérables.





Réfugiés maliens

Accueil de populations victimes d'insécurité

Le CSA, en collaboration avec le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR), supervise la fourniture d'abris et apporte assistance à plus de 67 000 réfugiés maliens dans le camp de Mbera dans la wilaya du Hodh Charghui.

C'est ainsi qu'au cours de l'année en cours (2022), **64 018 réfugiés maliens** ont reçu une aide en espèces d'une valeur globale de **1.460.000.000 MRO**.

En outre, **51 390 réfugiés** ont reçu **1 232 tonnes** d'aides alimentaires, en plus de matériels de nettoyage et d'assainissement.

En 2021 : **67 032 réfugiés** ont reçu une aide en espèces pour un montant global de **2.059.000.000 MRO** et des paniers atteignant **3 686 tonnes** de vivres.

En 2020 : **66 325 réfugiés** ont reçu une aide en espèces d'un montant de **1.974.000.000 MRO** et des paniers alimentaires totalisant **3468 tonnes** de vivres.

Au cours du dernier trimestre 2019 : **64 520 réfugiés** ont reçu une aide en espèces d'un montant global de **967.000.000 MRO** et des paniers alimentaires totalisant **2534 tonnes** de vivres.

مفوضية الأمن الغذائي





LE COMMISSARIAT À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

LE BRAS DES POUVOIRS PUBLICS DANS LE DOMAINE SOCIAL

موسسة الأمن الغذائي

